



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

**Assemblée publique de consultation
Demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'un
bâtiment accessoire de 224.0m² au 824, rang Saint-Roch.**

Un avis public sera donné qu'à la séance du conseil du 2 juillet 2019 à 19 h 30, au Centre multifonctionnel, situé au 233 rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud, sera tenue une assemblée de consultation concernant la demande de dérogation mineure en rubrique.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en début de la séance du 2 juillet 2019 à 19h30.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 30 mai 2019.

Sylvie Viens
Directrice générale – secrétaire-trésorière par intérim